

# FORMULAIRE DE DEMANDE CARTE INSULAIRE PASS ILIEN

Commune de Le Palais - Belle-île-en-mer

## DEMANDEURS

	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
 Demandeur 1			
Demandeur 2			
Demandeur 3			
Demandeur 4			

## PIÈCES À FOURNIR

La carte insulaire *Pass ilien* est attribuée à toute personne physique justifiant de sa domiciliation à titre de résidence principale dans la commune de Le Palais. Elle est accordée au regard de la conformité des pièces fournies par le demandeur.

LA COMPAGNIE OCÉANE* LA RÉGION*	Vous disposez d'un avis d'impôt avec adresse d'imposition dans la commune insulaire	LA COMPAGNIE OCÉANE* LA RÉGION*	Vous êtes nouvel arrivant et vous ne disposez pas d'un avis d'impôt avec adresse d'imposition dans la commune insulaire
	<b>CARTE INSULAIRE</b> (voir verso)		<b>CARTE INSULAIRE PROVISOIRE</b> (voir verso)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Copie complète du dernier avis d'impôt sur le revenu ou du dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu portant les renseignements suivants :

- Adresse d'imposition
- Nombre de part du foyer fiscal

Le numéro du déclarant ainsi que les données financières liées au revenu ou au montant de l'imposition peuvent être masquées.

Copie de l'acte notarié certifiant l'achat d'une résidence sur l'île (datant de moins de 6 mois)  
ou  
• Copie de la déclaration d'achèvement de travaux (dans le cas d'une construction et datant de moins de 6 mois)  
ou  
• Copie du contrat de location  
ou  
• Attestation d'hébergement à titre gratuit (voir modèle joint)  
et  
Attestation sur l'honneur que le demandeur s'engage à faire établir sa domiciliation fiscale sur l'île. (voir modèle joint)

Copie de la pièce d'identité de chaque demandeur  
Copie du livret de famille (dans le cadre d'une demande multiple) ou copie du contrat de PACS  
Photo d'identité pour chaque demandeur  
Copie(s) de la ou des carte(s) grise(s) du/des véhicule(s) établie(s) au nom du demandeur et à l'adresse insulaire

Vous pouvez joindre tout document complémentaire à l'appui de votre demande de carte insulaire *Pass ilien* (copie de votre contrat de travail, certificat de scolarité de vos enfants etc).

 **L'envoi d'un dossier incomplet entraînant du retard dans son traitement, nous vous conseillons d'en vérifier la complétude avant toute transmission.**

## COORDONNÉES DU DEMANDEUR PRINCIPAL

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre demande. En signant ce formulaire, vous acceptez que ces données soient enregistrées dans notre fichier clients et vous acceptez sans réserve les Conditions Générales de Vente et de Transport de la Compagnie Océane. Conformément aux dispositions de la loi "informatiques et libertés" du 06/01/1978 modifiée le 01/06/2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Compagnie Océane - Gare maritime - CS 55582 - Rue Gilles Gahinet - 56325 LORIENT Cedex - Tél. 0 820 056 156 (0,12 €/mn).

## CADRE RÉSERVÉ À LA RÉGION BRETAGNE

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature

- Avis favorable :

Carte insulaire

Carte insulaire provisoire

- Avis défavorable :

Cachet

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Selon le contrat de délégation de service public de la desserte maritime des îles du Morbihan :
  - la Région Bretagne instruit les demandes de carte insulaire *Pass îlien* et décide de l'attribution et de la résiliation des cartes.
  - la Compagnie Océane assure la création, le suivi et le renouvellement des cartes.
- Dans le cas d'une arrivée récente sur l'île, l'examen favorable de la demande donne lieu à l'octroi d'une carte provisoire. Seule la présentation de la copie du dernier avis d'impôt sur le revenu ou du dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu, confirmant l'adresse d'imposition sur l'île permet la confirmation de la carte.
- Les cartes insulaires *Pass îliens* font l'objet de campagnes de contrôles consistant à vérifier que les règles et critères d'attribution continuent d'être respectés.
- L'utilisation des cartes insulaires *Pass îlien* est soumise aux Conditions Générales de Vente et de Transport de la Compagnie Océane consultables en gares maritimes ou sur le site internet [www.compagnie-oceane.fr](http://www.compagnie-oceane.fr).

### 3 POSSIBILITÉS DE DÉPÔT DU DOSSIER

1. Envoi des dossiers **par mail** à la Région Bretagne :  
**demande.pass-insulaire@bretagne.bzh**

2. Dépôt **physique à la gare maritime de Le Palais**.  
Transmission des dossiers complets à la Région Bretagne pour instruction.

3. Envoi **postal** à la Région Bretagne :  
**Conseil Régional de Bretagne**  
**Espace territorial Bretagne Sud**  
**Service des opérations dessertes maritimes**  
**10 rue de Saint Tropez – BP 399**  
**56009 VANNES CEDEX**